VILLE DE
PARIS

LE CLIMAT CHANGE PARIS AGIT

Plan Climat 2024–2030 - Volets Locaux

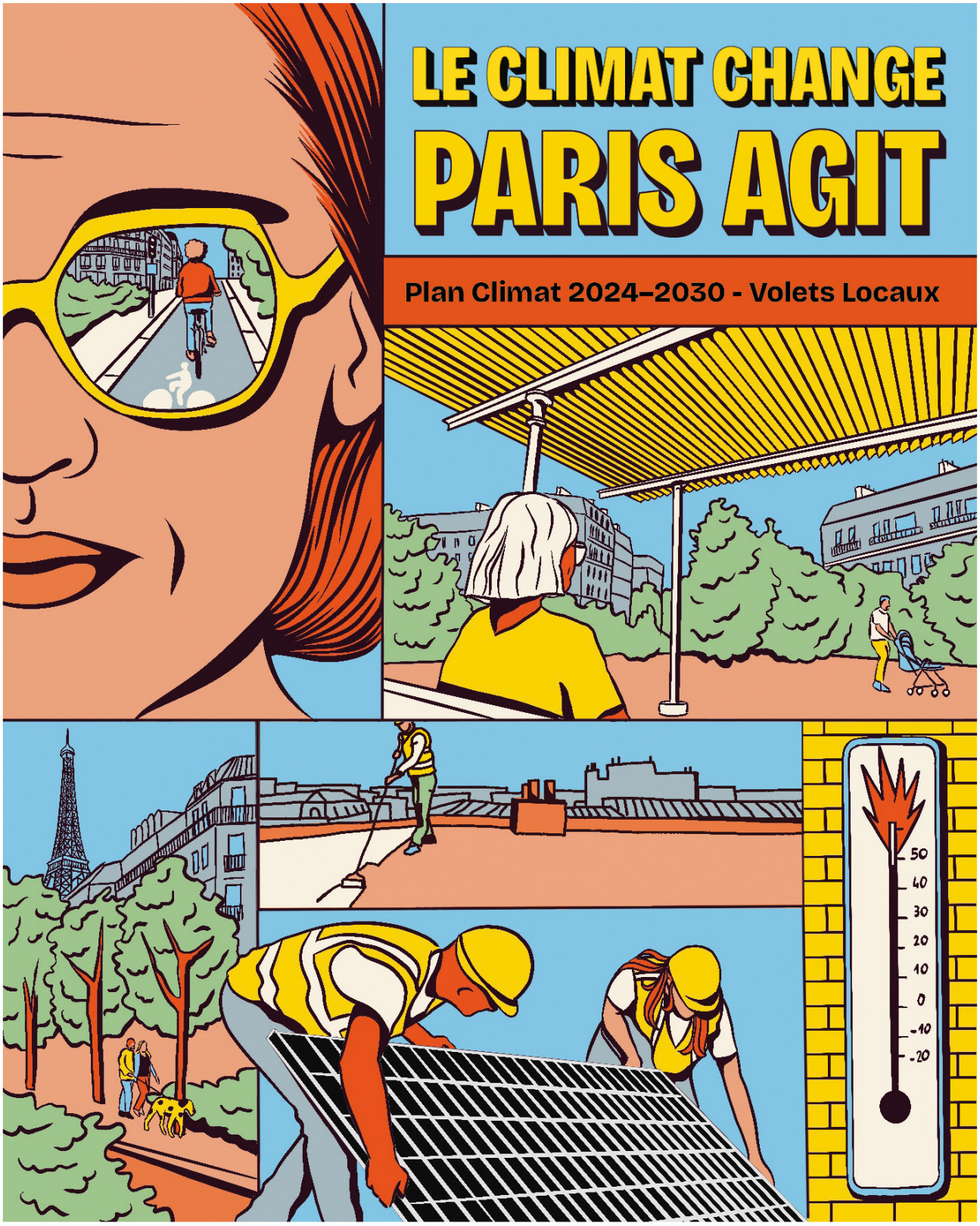

TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.

Plus de 300 mesures ont été définies en réponse aux enjeux locaux en s'appuyant sur les nombreuses contributions des habitantes et habitants et acteurs locaux, à l'issue de plus de 140 évènements organisés pendant la concertation fin 2022. Ces actions se répartissent pour plus de la moitié (54 %) dans des travaux ou de l'aménagement. Pour le reste, 19 % sont consacrés à des études ou de l'optimisation de l'existant, 18 % sont des actions de sensibilisation/communication et enfin, 9 % des mesures concernent des partenariats ou de la mutualisation.

Si chaque territoire priorise des thématiques spécifiques et planifie une action particulière, des mesures partagées par une majorité d'arrondissements se dégagent. Plus de la moitié se donne pour objectif de rénover le parc bâti privé et public, en priorisant des travaux dans les écoles. Les arrondissements s'accordent également sur le besoin de décarbonation des systèmes de chauffage (raccordement CPCU, accompagnement au changement des chaudières au fioul) et d'équipements des toitures (écoles, crèches, bureaux) en panneaux photovoltaïques. La nécessité de végétaliser massivement le territoire est partagée par quasiment tous les arrondissements, à travers l'agrandissement des parcs et des jardins, la plantation d'arbres, la réalisation de nouvelles cours Oasis ou encore le déploiement du nouveau dispositif CoprOasis.

Dans le but de lutter contre les effets d'îlot de chaleur urbain, les arrondissements souhaitent développer des îlots de fraîcheur par différents moyens tels que la pose d'ombrières, la végétalisation, l'ouverture des jardins privés ou encore l'installation de brumisateurs. Presque tous les arrondissements entreprennent de favoriser la pratique du vélo, en créant des pistes cyclables et en s'engagent à développer les mobilités partagées (piétonnisation).

Concernant la restauration collective, l'augmentation de la part consacrée à l'alimentation durable et locale est une priorité pour plusieurs arrondissements. Enfin, les trois quarts d'entre eux veulent amplifier leurs actions pour limiter et trier les déchets sur le territoire en déployant massivement les points de collecte, notamment des biodéchets, et en développant des territoires zéro déchet.

Pour la première fois, le Plan Climat de Paris est accompagné d'un livret présentant les 17 volets Climat des arrondissements.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES D'ACTION POUR LES VOLETS LOCAUX DU PLAN CLIMAT 2024-2030

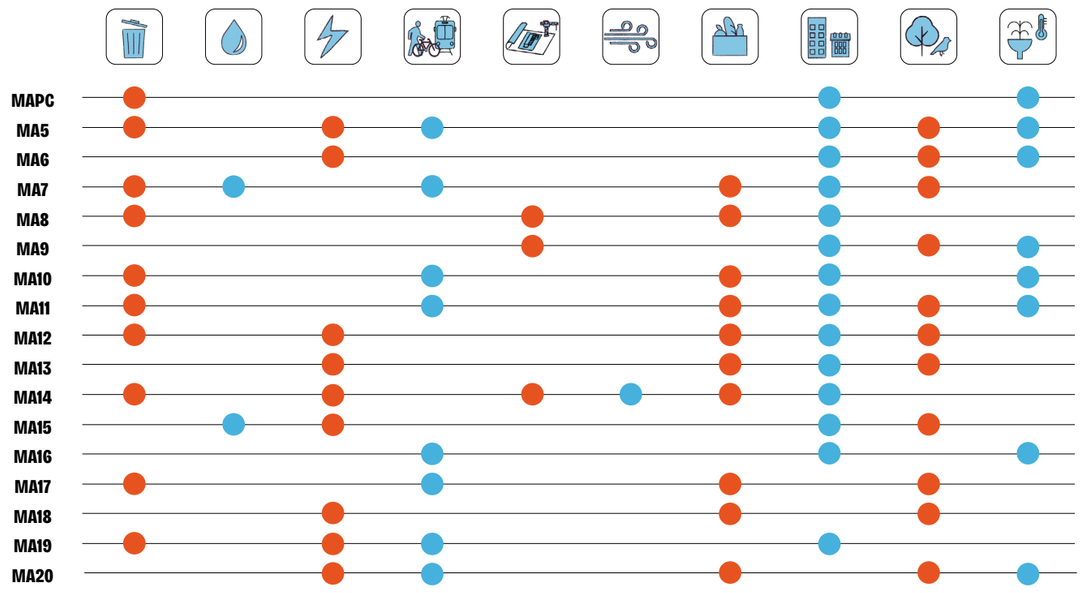

PARIS CENTRE

VISION & AMBITION

Paris Centre souhaite accélérer la **rénovation thermique des bâtiments** ainsi que la décarbonation des systèmes de chauffage des parcs privés et publics. Pour ce faire, la Mairie souhaite activer les dispositifs actuels tels que Eco rénovons Paris +, les opportunités offertes par des raccordements au réseau de chaleur urbain et l'installation de panneaux solaires sur les toitures adaptées. Il y a, toutefois, un enjeu fort dans ce secteur de conciliation entre rénovation énergétique et conservation du **patrimoine**.

S'agissant de la thématique **canicule et rafraichissement,** Paris Centre porte des actions très concrètes pour multiplier les **îlots de fraicheur,** au travers de deux axes :

- L'installation d'**ombrières** dans les cours d'écoles et les jardins publics, en accord avec les orientations du Manifeste pour la beauté de Paris;
- L'identification des bâtiments dont le **toit peut accueillir de la végétation ou de la peinture rafraîchissante (*cool roofing*).**

Concernant la **gestion des déchets**, la Mairie de Paris Centre prend en compte deux spécificités structurantes : d'une part, le flux massif de piétons dans certaines zones de l'arrondissement ; d'autre part, le fait que le secteur accueille le plus grand nombre de bars, cafés et restaurants à Paris. À ce titre, la Mairie souhaite intensifier le déploiement de **points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires**, multiplier les dispositifs de **collecte des mégots,** notamment près de la Seine, et travailler main dans la main avec les restaurateurs via des dispositifs tels que « **Ici, je choisis l'eau de Paris** ».

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- **BÂTIMENTS**
- **CANICULE-RAFRAICHISSEMENT**
- **DÉCHETS**

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

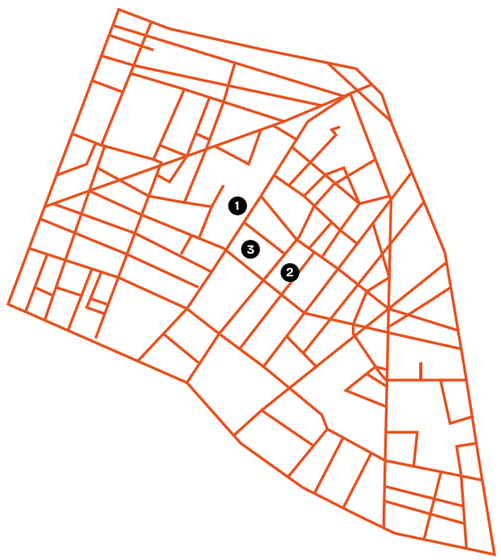

1. **Accélérer la rénovation énergétique et le raccordement au réseau de chaleur de la Ville des bâtiments privés et publics**
   Quartier de l'Horloge

2. **Déployer des ombrières dans Paris Centre, notamment dans les parcs et cours d'école, afin d'anticiper les vagues de chaleur**
   École Saint-Merri
   Établissements scolaires et jardins publics

3. **Identifier les toits privés et publics susceptibles d'accueillir des projets de végétalisation, de panneaux solaires et de peintures rafraîchissantes**
   Quartier de l'Horloge

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Accompagner l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés**
- **Déployer le dispositif « Ici, je choisis l'eau de Paris » auprès des commerçants**
- **Étudier le potentiel des toitures privées et publiques de l'arrondissement pour l'installation de panneaux photovoltaïques**
- **Expérimenter les ombrières sur l'espace public et dans les cours d'écoles**
- **Expérimenter les toitures rafraîchissantes pour lutter contre la chaleur dans les bâtiments**
- **Étudier le potentiel de végétalisation des toitures privées et publiques de l'arrondissement pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain**

5e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

Portant une ambition climatique qui s'inscrit dans la durée la mairie du 5e accompagne la mise en place d'une politique Climat pragmatique, adaptée aux enjeux et spécificités de son territoire. Elle investit de manière transversale les thématiques du Plan Climat avec une priorité portée sur les thématiques des mobilités, de l'immobilier & énergie, de l'adaptation au changement climatique et des déchets et de l'écologie culturelle.

La mairie du 5e projette ses problématiques locales à une échelle plus globale. Cette approche multiniveau est particulièrement mise en avant sur le sujet de la mobilité avec la nécessité d'avancer en parallèle sur un urbanisme pour limiter l'usage de la voiture.

Des projets structurants sont portés au niveau de l'arrondissement avec, par exemple, le projet **de végétalisation et de piétonnisation de la rue Mouffetard** qui s'inscrit dans la continuité des démarches engagées au sein de l'arrondissement pour encourager les mobilités alternatives et un meilleur partage de l'espace public. Ces démarches sur le long terme concernent également le déploiement d'actions spécifiques telles que **l'installation de composteurs de quartier** et la pérennisation de mesures efficaces comme le haut niveau de qualité atteint dans les cantines scolaires, qui comptent aujourd'hui **100 % d'alimentation durable.**

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- MOBILITÉ
- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT
- BÂTIMENTS
- DÉCHETS
- ÉNERGIE
- BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

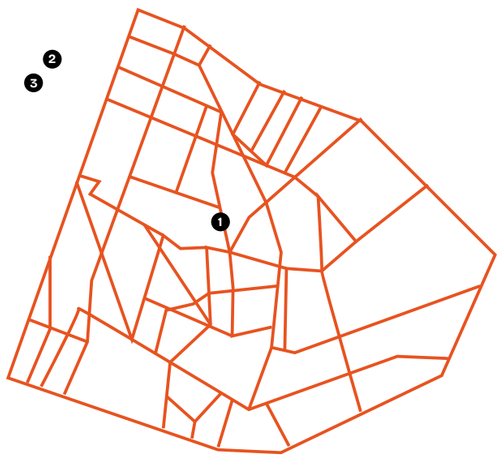

1. **Aménagement de la rue pour mieux partager l'espace public et favoriser les mobilités douces**
   Rue Mouffetard
2. **Accompagner la décarbonation des systèmes de chauffage dans le résidentiel**
   Tout l'arrondissement
3. **Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des écoles**
   Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Accompagner la mobilité vélo par le déploiement des infrastructures cyclables (aménagements et équipements)**
- **Accompagner les copropriétés pour la rénovation thermique et la décarbonation des systèmes de chauffage**
- **Renforcer l'isolation des bâtiments publics de l'arrondissement**
- **Engager l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics**
- **Végétaliser l'arrondissement de manière ambitieuse notamment avec la multiplication par trois des plantations d'arbres**
- **Poursuivre la rénovation des fontaines et développer des points d'eau pour rafraichir l'arrondissement**
- **Protéger le patrimoine végétal de l'arrondissement par l'inscription de parcelles végétales à la protection réglementaire du PLU bioclimatique**
- **Accélérer le déploiement de composteurs de quartier et de collectes sur les marchés pour les déchets alimentaires**
- **Accompagnement aux pratiques de tri**
- **Mise en place d'un programme local d'écologie culturelle pour sensibiliser et engager les habitants du 5e**

6e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

Les principales thématiques du 6e arrondissement concernent l'adaptation au réchauffement climatique avec le besoin de **développer les îlots de fraicheur et d'accélérer la rénovation des bâtiments**, tout en assurant une bonne gestion des flux (énergie et eaux). La sobriété énergétique est également une préoccupation que la mairie d'arrondissement souhaite traiter au travers d'actions **pédagogiques à destination des enfants**, notamment au sein des écoles.

La mairie du 6e arrondissement identifie par ailleurs des enjeux importants sur la thématique déchets et économie circulaire. L'ambition de l'arrondissement en matière de gestion des déchets inclut le **développement de nouvelles poubelles à compost sur l'espace public,** en accord avec les orientations du Manifeste pour la beauté de Paris. Elle souhaite également porter des projets d'économie circulaire, à défaut de disposer d'un lieu de réemploi sur son territoire.

Enfin, la mairie du 6e aspire à développer les dispositifs existants en faveur du climat, toutes thématiques confondues, en **favorisant le déploiement de partenariats avec les acteurs privés** pour permettre l'intégration des enjeux climat-énergie au sein du domaine privé.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT
- BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION
- ÉNERGIE
- BÂTIMENTS

MESURE EMBLÉMATIQUE LOCALISÉE

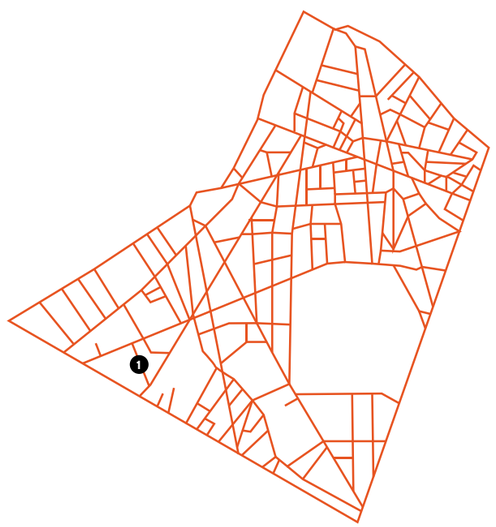

1 **Aménager la rue Littré en rue apaisée exemplaire par la piétonnisation et la végétalisation**
Rue Littré

RÉALISATIONS À VENIR

2024 2026 2028 2030

- **Valoriser et densifier la végétalisation de l'arrondissement**
- **Veiller à la bonne application de la réglementation relative à l'extinction des enseignes lumineuses la nuit et sensibiliser les enfants aux écogestes**
- **Renforcer les partenariats avec les bailleurs sociaux pour une rénovation thermique des logements sociaux**
- **Développer les îlots de fraicheur dans les écoles**
- **Créer des partenariats avec les acteurs privés de l'arrondissement pour ouvrir leurs espaces verts à tou·te·s**
- **Déployer les points de collecte des déchets alimentaires sur l'espace public et un programme de sensibilisation et d'information**
- **Développer le recyclage et la valorisation des déchets dans les écoles et les crèches**
- **Renforcer les moyens humains dédiés à la gestion des déchets et à la propreté**
- **Développer l'aide et l'information aux copropriétaires sur la rénovation des bâtiments grâce au dispositif Éco-rénovons Paris +**
- **Massifier les équipements de réduction de consommation d'eau dans les établissements publics en priorisant les écoles**
- **Développer la culture de l'économie des flux (énergie et eau) : sensibilisation, pédagogie et analyse**
- **Développer les composteurs collectifs au sein des copropriétés**
- **Accompagner les projets d'installation de panneaux photovoltaïques portés par des citoyen·ne·s**
- **Valoriser les toitures de l'arrondissement en les végétalisant et en les équipant de panneaux photovoltaïques**
- **Préserver les espaces verts intérieurs des cours privées**
- **Développer une campagne d'information concernant l'usage de l'eau pour préserver la ressource**
- **Dédier un cheminement sécurisé aux piétons pour favoriser les mobilités douces du quartier à accessibilité augmentée de l'arrondissement**
- **Développer les projets de brumisateurs pour rafraichir les habitant·e·s**
- **Installer de nouvelles fontaines « Mât source » pour rafraichir les habitant·e·s**

7e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

La mairie d'arrondissement du 7e s'attache à déployer les actions **en faveur de l'adaptation au changement climatique** afin de pouvoir **garantir l'acceptabilité des usagers** soucieux de préserver le patrimoine de l'arrondissement en l'état. Porteuse d'une ambition transversale, 6 thématiques prioritaires ont été relevées.

Les ambitions d'adaptation doivent se concrétiser à travers la **désimperméabilisation** des espaces et **la reconquête de l'arbre, afin de lutter contre les îlots de chaleur** et de préserver l'effet de canopée. En parallèle, la mairie ambitionne de massifier les **fontaines à boire** sur le territoire et d'en installer dans tous les jardins de l'arrondissement. De plus, elle vise la remise en état des fontaines décoratives, tout en faisant évoluer les usages (vers du récréatif et la création d'espace fraicheur).

Concernant les bâtiments, la mairie souhaite **accélérer la rénovation thermique du patrimoine public**, notamment des écoles et des crèches, malgré les contraintes induites par le patrimoine haussmannien.

Enfin, la mairie d'arrondissement vise la **réduction des déchets, et notamment du plastique, sur les grands espaces** fortement fréquentés et **touristiques**. Pour ce faire, la mairie souhaite créer une recyclerie, optimiser les opérations de propreté et améliorer la gestion des bacs à ordure. La mobilité est également un enjeu, notamment à travers la problématique de stationnement.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- **BÂTIMENTS**
- **ALIMENTATION**
- **BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION**
- **DÉCHETS**
- **EAU**
- **MOBILITÉ**

MESURE EMBLÉMATIQUE LOlocalisée

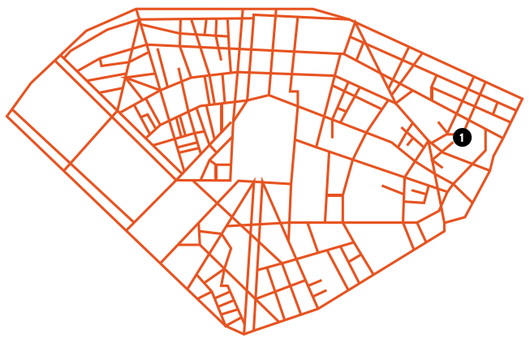

1 **Apaiser et végétaliser le quartier et la place Saint Thomas d'Aquin**
Place Saint Thomas d'Aquin

RÉALISATIONS À VENIR

2024 2026 2028 2030

- **Massifier les espaces végétalisés dans le cadre d'Embellir Votre Quartier et dans les cours d'écoles**
- **Réduire la consommation de plastique en favorisant l'usage des gourdes et l'installation de fontaines à boire**
- **Documenter l'usage des réceptacles de propreté et étudier des emplacements potentiels pour des stations Trilib'**
- **Optimiser la propreté des espaces verts et la gestion des bacs à ordures**
- **Améliorer le nettoiement des « petites rues »**
- **Optimiser l'organisation des mobiliers d'apport volontaire dans l'espace public**
- **Animer des dispositifs en faveur du tri des déchets tels que « Eco Jeune » et « Eco Rallye »**
- **Créer une recyclerie à la déchetterie**
- **Optimiser la collecte de multimatériaux grâce au déploiement d'abri-bacs dans les jardins**
- **Utiliser systématiquement de l'eau non potable pour arroser les espaces verts**
- **Valoriser le patrimoine de la Ville de Paris en lien avec le futur Plan Lumière**
- **Faciliter l'usage du vélo par la création de pistes cyclables sécurisées et de stationnements vélos**
- **Rénover et installer des fontaines pour favoriser les îlots de fraicheur**
- **Installer des bacs de tri dans tous les jardins publics**
- **Créer de l'ombre et de la fraîcheur en végétalisant l'espace public et en installant des brumisateurs et fontaines à boire**
- **Récupérer les eaux pluviales pour arroser les végétaux**
- **Rénover et végétaliser les espaces publics**
- **Sécuriser les trajets vers les écoles en les piétonnisant**
- **Isoler 100 % des arbres avec de la terre, de l'herbe, une prairie fleurie ou des pavés enherbés**
- **Rénover et adapter les bâtiments pour tou·te·s les habitant·e·s**
- **Développer les mobilités partagées et améliorer l'accessibilité au réseau de bus**

8e ARRONDISSEMENT

MAIRIE DU HUITIÈME

VISION & AMBITION

La lutte et l'adaptation au changement climatique dans le 8e arrondissement s'illustre déjà autour de nombreuses réalisations **en matière d'aménagement cyclables** et de progrès importants en **matière d'alimentation durable dans les cantines scolaires.**

Portant une approche différenciée au sein de l'arrondissement, justifiée par la présence de quartiers résidentiels au Nord et un arrondissement tourné vers le tourisme et l'emploi au Sud, la mairie du 8e priorise 4 thématiques.
L'ambition climatique du 8e arrondissement s'organise autour **d'actions de communication et de sensibilisation particulièrement marquées sur le volet des déchets** avec des projets éducatifs ciblés au sein des écoles, l'organisation d'évènements en faveur d'une réduction des déchets ou encore la volonté de structurer un réseau associatif capable de soutenir les initiatives de l'arrondissement.

Un nouveau projet, en cours de réflexion, de **champignonnière à proximité du parc Monceau** marque la volonté de la mairie d'investir la thématique de l'alimentation et de développer son agriculture urbaine.
Le 8e arrondissement investit également le sujet de l'efficacité énergétique avec le souhait d'engager la rénovation progressive des écoles de l'arrondissement pour éliminer les passoires thermiques.
Un projet d'envergure sur la **création d'un éco-territoire au niveau du quartier Europe illustre l'action du 8e arrondissement pour la transition écologique**. Ce projet, en associant les habitants, cherche à redéfinir au travers d'un exercice de co-construction, ce qu'est habiter de manière durable et inclusive un territoire.
La mairie réitère sa volonté de végétaliser le territoire dans le but de protéger sa population face aux fortes chaleurs mais relève les difficultés de compatibilité des projets de plantation d'arbres et de réseaux souterrains.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- BÂTIMENTS
- DÉCHETS
- URBANISME
- ALIMENTATION

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

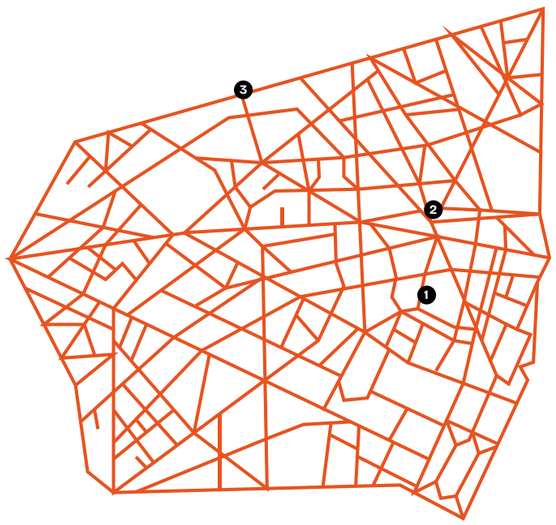

1. **Rénovation thermique**
   Ecole élémentaire Surène
   18 rue de Surène
2. **Co-construire avec les habitant·e·s l'éco-territoire du quartier Europe**
   Quartier Europe
3. **Développer l'agriculture urbaine**
   Parc Monceau

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Sensibiliser à la réduction des déchets et au recyclage dans les écoles et les collèges**
- **Mener des actions de communication en faveur de la réduction des déchets**
- **Organiser des évènements de sensibilisation sur la valorisation des déchets et le recyclage**
- **Réaliser une rénovation exemplaire du bâtiment de la mairie d'arrondissement**
- **Structurer un réseau associatif sur la thématique des déchets**
- **Transformer la rue de Ponthieu en rue zéro déchet**
- **Accompagner le changement complet des chaudières au fioul vers des dispositifs énergétiques moins polluants**

9e ARRONDISSEMENT

Mairie du NEUF PARIS

VISION & AMBITION

La lutte et l'adaptation au changement climatique dans le 9e arrondissement s'illustre déjà autour de nombreuses réalisations **en matière de végétalisation en pleine terre, de mise en aires piétonnes, de pistes cyclables sécurisées pour décarboner les déplacements et protéger les piétons et les publics les plus fragiles**.

Portant une approche holistique au sein de l'arrondissement, **la mairie du 9e priorise 4 points d'actions**:
- La végétalisation en pleine terre et la piétonnisation;
- La débitumisation et décarbonation;
- La rénovation thermique du bâti;
- La protection des populations.

L'ambition climatique du 9e arrondissement s'organise autour **d'actions sur le volet de la végétalisation, de la décarbonation et la création d'îlots de fraîcheur**, notamment avec un projet d'envergure portant sur la création d'un nouveau jardin public rue Clauzel.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION
- BÂTIMENTS
- URBANISME
- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

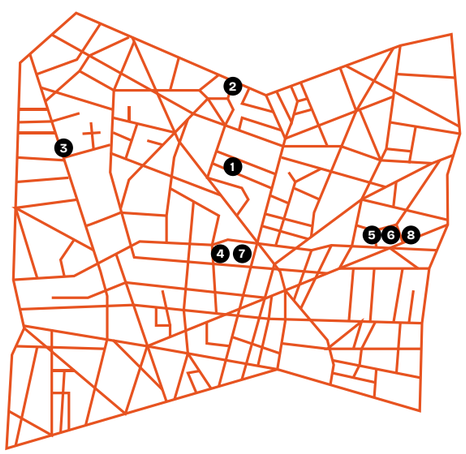

1. **Créer un jardin public**
   20 rue Clauzel
2. **Réaménager et végétaliser la place**
   Place Pigalle
3. **Réaménager et végétaliser la rue**
   Rue de Clichy
4. **Planter 18 arbres d'alignement**
   Rue de Châteaudun
5. **Végétaliser la rue Rochambeau et l'ouvrir sur le square Montholon**
   Rue Rochambeau / Square Montholon
6. **Planter des arbres et créer un aménagement cyclable rue de Châteaudun entre les rues La Fayette et Saint Lazare**
   Rue Rochambeau / Square Montholon
7. **Piétoniser la rue La Rochefoucauld, entre les rues Notre-Dame de Lorette et Jean-Baptiste Pigalle, et végétaliser la rue Notre-Dame de Lorette et la place Juliette Drouet**
   Secteur Notre Dame de Lorette
8. **Végétaliser le secteur Montholon et les rues alentour**
   Secteur Montholon

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Végétaliser les places George Enesco, José Rizal et Gustave Toudouze pour créer des îlots de fraicheur**
- **Végétaliser les cités Charles Godon et Fenelon**
- **Sécuriser les déplacements piétions rue Fléchier**
- **Aménager et végétaliser des voies cyclables sécurisées rue du Faubourg Montmartre et rue du Faubourg Poissonnière**
- **Réaliser une étude d'apaisement devant l'école maternelle 22 rue de Rochechouart**
- **Réaliser une zone apaisée du quartier Faubourg Montmartre**
- **Végétaliser la place Daniel Iffla Osiris**
- **Végétaliser les rues Mansart et Calais**
- **Végétaliser la rue de Trévise entre les rues Bergère et Sainte-Cécile**
- **Créer des jardinières de pleine-terre rue Jean-Baptiste Pigalle, rue Chaptal et rue de l'agent Bailly**
- **Réaliser des études de végétalisation de l'avenue Trudaine entre les rues Bochart de Saron et Rodier en plus de l'extension du square d'Anvers**

10e ARRONDISSEMENT

MAIRIE DU DIX

VISION & AMBITION

Le contexte singulier du 10e arrondissement, qui présente un maillage associatif dense et très actif et porte une vigilance forte sur les fractures sociales, positionne la **transition écologique comme un enjeu particulièrement transversal**. **Celle-ci suppose une transformation et une conciliation des usages** du territoire. En ce sens, l'accompagnement renforcé des acteurs est indispensable afin de garantir une acculturation à ces enjeux. Les thématiques prioritaires de la mairie d'arrondissement sont :

- L'**adaptation** au travers des thématiques combinées de **l'eau, de la biodiversité-végétalisation et de la canicule-rafraichissement**. L'adaptation au changement climatique est principalement traitée au travers des enjeux d'aménagement avec une attention particulière portée à la réappropriation des espaces par les usagers ;
- **L'économie circulaire au travers du réemploi** notamment concernant la filière du textile ;
- **L'alimentation**. La mairie d'arrondissement promeut l'accès à l'alimentation durable pour toutes et tous et souhaite agir pour limiter les déchets alimentaires ;
- La **rénovation thermique** des bâtiments publics et copropriétés avec, notamment, le projet EcoRénovons + ;
- La mobilité, **avec une volonté d'accentuation de la place dédiée aux mobilités douces**.

Le Plan climat doit être un outil de transition vers une nouvelle forme de mutualisation des espaces et la reconnaissance de la nécessité de s'adapter au changement climatique. Cette transition écologique ne doit pas peser sur les plus vulnérables et doit permettre le développement de l'économie sociale, solidaire et durable. Dans ce cadre, les ambitions prioritaires de l'arrondissement **sont de valoriser une occupation « positive » des espaces publics** et de favoriser les liens entre les acteurs économiques, associatifs et institutionnels de l'économie sociale et solidaire.

Le projet d'**aménagement du Canal Saint Martin** est l'incarnation d'une prise de conscience collective dont l'objectif inhérent est le changement de pratique. Après une piétonnisation partielle du Canal engagée au printemps 2020, un changement de sens de circulation et le développement de radeaux végétalisés, de nouvelles actions sont envisagées avec notamment pour objectif l'élaboration d'un livre Blanc, visant la reconnaissance du Canal comme Parc Naturel Urbain. Ce projet suppose à la fois le développement de la biodiversité autour du canal, une implication de l'ensemble des acteurs du territoire et le changement des habitudes, des usages et des mobilités. La place centrale de l'eau dans ce projet traduit toute l'importance donnée à l'objectif de rafraichissement : canal, fontaines, brumisateurs. Le projet d'aménagement du Canal fera l'objet d'une concertation et d'une implication citoyenne.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- BÂTIMENTS
- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT
- EAU
- DÉCHETS
- ALIMENTATION
- MOBILITÉ

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Transformer durablement le canal Saint-Martin et ses abords**
   Quais de Valmy et Jemmapes
2. **Développer une filière durable de réemploi du textile**
   Réseau qui comprend :
   - Lycée professionnel de la mode Marie Laurencin
   - La Résidence du Durable
   - La Caserne de la mode éthique
3. **Créer une halle alimentaire et de nouvelles Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) pour soutenir une alimentation accessible et de qualité**
   Priorité sur les Quartier Belleville Buison ST Louis, Ste Marthe, Grange aux Belles, Les Portes
4. **Généraliser les cours oasis dans toutes les écoles**
   Schwartzenberg, Vicq d'Azir, Belzunce, Paradis (2024)
   Vellefaux, Saint Maur, Louis Blanc, (2025)
   Aqueduc, Hopital Saint Louis, Grange aux belles (2026)
   Boy Zelenski, Marseille (2027)

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Créer une deuxième halle alimentaire**
- **Augmenter les îlots de fraicheur et installer de nouvelles fontaines**
- **Valoriser la ressource en eau en l'économisant et en la récupérant**
- **Mettre en place un Plan oiseaux local pour mieux les protéger**
- **Développer l'agriculture urbaine et les jardins partagés**
- **Valoriser les biodéchets en développant leur collecte**
- **Expérimenter les permis de partager (boîtes à dons, à livres, à jouets, etc.)**
- **Récompenser les acteurs durables de l'arrondissement par un prix**
- **Favoriser la consigne pour les emballages alimentaires**
- **Mettre en place une campagne pour lutter contre la pollution liée aux mégots**
- **Évaluer l'avancement des rénovations des bâtiments publics**
- **Piétonniser la rue du Faubourg Saint Denis**

11e ARRONDISSEMENT

mairie Onze Paris

VISION & AMBITION

Le 11e est un arrondissement densément peuplé et minéral, doté de peu de grands espaces verts. Il se caractérise par la cohabitation d'un grand nombre d'activités, notamment tertiaires et d'un grand nombre de commerces de bouche. La gestion des flux traversant l'arrondissement, ainsi que le maintien de conditions de cohabitation harmonieuses entre les différents modes de déplacement sur l'espace public sont par conséquent, identifiés comme des enjeux forts à l'échelle de l'arrondissement. Portant une vision large de la transition écologique, la mairie du 11e positionne l'action locale en matière de transition écologique autour de 6 thématiques.

La mairie du 11e souhaite porter massivement **des actions de sensibilisation**, pour, selon les thématiques : mobiliser les acteurs, communiquer sur les enjeux et/ou clarifier l'environnement réglementaire. Au-delà de ses actions de sensibilisation qui s'inscrivent dans une démarche continue, la mairie poursuit la mise en place opérationnelle de différents projets de **végétalisation/débitumisation de l'espace public** et de **densification des points de collecte des déchets**. Des projets structurants sont planifiés autour du déploiement **de deux nouveaux « territoires zéro déchets »** et de la poursuite du **développement des mobilités douces** au travers de projets de pistes cyclables, de rues aux enfants et de rues piétonnes.
La politique climat de l'arrondissement promeut également l'alimentation durable avec l'expérimentation « Climat Cantine » et le déploiement de l'alternative végétarienne au sein des écoles du 11e et un projet emblématique avec **l'ouverture d'une halle alimentaire** qui permettra de rendre plus accessible une alimentation de qualité.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- BÂTIMENTS
- BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION
- DÉCHETS
- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT
- ALIMENTATION
- MOBILITÉ

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. Planter des arbres et débitumiser
   « Quartier Belleville, Saint Maur » (2024)
2. Augmenter le nombre de cours Oasis dans les écoles en priorisant les écoles maternelles
   Priorisation des écoles maternelles publiques Baleine et Bullourde
3. Créer une halle alimentaire dans l'ancien local Paris Habitat
   Rue de l'Orillon
4. Favoriser les mobilités douces
   « Quartier Belleville, Saint Maur » (2024)

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- Encourager la rénovation thermique du parc privé grâce au Forum de l'habitat et de la rénovation énergétique du 11e
- Réaliser la rénovation thermique des équipements de proximité en priorisant l'école maternelle Souzy
- Informer et sensibiliser les copropriétés sur la rénovation thermique en renforçant la mobilisation de l'Agence Parisienne du Climat
- Informer sur le dispositif CoprOasis afin d'inciter les copropriétés à mettre en œuvre des projets de végétalisation
- Déployer 2 territoires zéro déchet et initier un réseau d'entreprises engagées sur le zéro déchet
- Faciliter la collecte des encombrants à travers différents dispositifs pour éviter l'envoi systématique au broyage
- Mettre en place une bricothèque itinérante pour limiter les achats individuels
- Continuer à améliorer et multiplier les points de collecte des déchets
- Installer des ombrières avec une priorité sur les écoles, les crèches et les aires de jeux
- Déployer le dispositif « climat cantines » dans les écoles pour réduire l'empreinte carbone des repas
- Augmenter le nombre de repas végétariens dans les cantines
- Sensibiliser aux bienfaits des mobilités douces
- Déployer l'énergie solaire grâce au programme Energiculteurs
- Installer des fontaines à eau potable avec brumisateurs intégrés sur l'espace public
- Nouvelle édition de l'événement inter arrondissements « Belleville durable et solidaire » pour sensibiliser les citoyen·ne·s aux enjeux de la transition écologique
- Sensibiliser les élèves aux enjeux de la transition écologique à travers un catalogue d'ateliers « climat »
- Déployer une vision transversale pour augmenter la résilience des citoyen·ne·s face aux changements climatiques : kit de secours, formations, ateliers, etc.

12e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

La Mairie du 12e arrondissement a entrepris des transformations structurantes de l'espace public pour en permettre un meilleur partage, au bénéfice des piéton·nes et en faveur des mobilités douces, en débitumant et végétalisant autant que possible.

Elle axe aussi l'action locale en faveur de la transition écologique vers les 5 chantiers majeurs suivants :
- Pour le volet « **bâtiment** », la Mairie du 12e arrondissement a pour ambition une **rénovation thermique d'ici 2030 de toutes ses écoles et de tout son parc social dont les standards le requièrent**. Elle souhaite aussi accélérer la rénovation de tous les établissements recevant du public (culturels, sportifs, etc), tout en accroissant l'accompagnement des copropriétés privées vers la rénovation énergétique.
- Concernant le volet « **énergie** », il s'agit de permettre la montée en puissance de la production d'**énergie renouvelable solaire**, en accroissant considérablement la production d'ici 2030. Pour cela, il est proposé d'i**naugurer trois centrales solaires par an** dans l'arrondissement ;
- Sur le volet « **biodiversité-végétalisation** », la Mairie du 12e veut **poursuivre la désimperméabilisation des sols, la plantation d'arbres et la végétalisation de l'espace public partout où il est possible** de le faire. Avec le PLU bioclimatique, elle se voudra aussi exemplaire concernant la **préservation des espaces de pleine terre** déjà existants. Son ambition est aussi d'accompagner les copropriétés pour verdir les **cours d'immeubles**, les toits, et organiser la récupération d'eau, dans le cadre du déploiement du dispositif CoprOasis. Il y a aussi une volonté de favoriser la biodiversité au maximum via différents leviers. Des **zones de biodiversité** sont créées dans les différents espaces verts de l'arrondissement et le 12e bénéficie aussi du dispositif « quartier moineaux » (mené avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui, la Mairie l'espère, verra le jour dans deux nouveaux quartiers d'ici 2030. La Mairie du 12e arrondissement veut soutenir les dispositifs de **végétalisation citoyenne**, notamment sur le volet informatif (accès à l'eau, entretien). À cet égard, il existe un enjeu pour renouveler les jardins partagés et les ouvrir encore davantage.
- En ce qui concerne le volet « **déchets** », la Mairie du 12e souhaite que chaque habitant·e puisse bénéficier d'une **solution de collecte des déchets alimentaires au plus proche** de son domicile. Outre les points d'apport volontaire au niveau de chaque marché alimentaire, un maillage territorial très fin sera réalisé pour que le **déploiement** de ces points d'apport volontaire soit optimal. La **sensibilisation** des habitant·es aux intérêts de cette collecte restera une priorité. Pour diversifier les moyens de collecte, la Mairie du 12e mise également sur les lombricomposteurs individuels et les **composteurs de quartier**, vecteurs incontournables de lien social. En outre, la Mairie travaille sur la création d'un territoire zéro déchet d'ici 2026. Il s'agit enfin de promouvoir l'**économie circulaire** via les ressourceries et la seconde-main avec pour objectif d'avoir une ressourcerie par quartier, accessible à tout·e·s ;
- Le volet « **alimentation** » est aussi une priorité pour la Mairie du 12e, qui souhaite **renforcer l'accès à une alimentation durable et biologique pour tout·e·s**, partout dans l'arrondissement, à l'image des progrès considérables déjà réalisés dans les **cantines scolaires** de l'arrondissement, tels que le déploiement de deux repas végétariens par semaine proposés dans les cantines scolaires.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

BÂTIMENTS | ÉNERGIE | BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION | DÉCHETS | ALIMENTATION

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Réaliser la rénovation énergétique de 603 logements sociaux sur le groupe Fécamp-Tourneux-Robert**
   41 à 53 rue de Fécamp,
   2 à 34 rue Edouard Robert,
   10-12 rue Tourneux
2. **Créer des fermes solaires**
   Parc Floral,
   École Lamoricière,
   Collège Germaine Tillion,
   Collège du CPA Maurice Ravel
3. **Piétonniser et végétaliser**
   Place Sarah Monod
4. **Désimperméabiliser et créer des cours Oasis**
   2 écoles élémentaires
   du 56 rue de Picpus
5. **Aménager la vélorue de Charenton**
   Rue de Charenton (de Bastille à la Mairie du 12e)
6. **Collecter les déchets alimentaires au plus proche des habitant·e·s du 12e**
   Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024 | 2026 | 2028 | 2030

- **Aménager les voies en vue d'apaiser la circulation dans le cadre d'« embellir votre quartier »**
- **Favoriser la pratique du vélo en développant les pistes cyclables**
- **Massifier la végétalisation de l'espace public**
- **Massifier le déploiement du dispositif CoprOasis**
- **Déployer le dispositif des cours Oasis à l'ensemble des écoles de l'arrondissement**
- **Créer des îlots de fraicheur en priorisant la végétalisation**
- **Assurer une exemplarité dans l'instruction des permis de construire sur les volets énergie, gestion des eaux et matériaux biosourcés**
- **Favoriser la sobriété par la rénovation thermique de toutes les écoles de l'arrondissement**
- **Rénover le patrimoine culturel du 12e arrondissement**
- **Promouvoir la rénovation énergétique des copropriétés grâce au dispositif Eco-rénovons Paris +**
- **Raccorder les logements actuellement chauffés au fioul au réseau de chaleur urbain**
- **Faciliter l'accès aux énergies renouvelables pour les copropriétés privées**
- **Renforcer la sensibilisation des particuliers à la collecte des déchets alimentaires**
- **Développer le dispositif de la consigne auprès des commerçant·es**
- **Sensibiliser les commerçant·es au tri et à la réduction des déchets**
- **Développer des points de compostages de proximité**
- **Développer les territoires zéro déchet**
- **Accompagner la création de ressourceries et tiers-lieux pour promouvoir l'économie circulaire**
- **Augmenter la part de l'alimentation durable et biologique dans les cantines**
- **Promouvoir le déploiement des plateaux en inox, les tables de tri et la collecte des biodéchets au sein des cantines scolaires de l'arrondissement**
- **Favoriser un maillage territorial propice à l'implantation de commerces d'alimentation durable et solidaire**
- **Accompagner le déploiement du réseau des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne**
- **Renforcer la sensibilisation à l'alimentation durable et à l'impact carbone de l'alimentation**
- **Accélérer le déploiement des panneaux solaires par la réalisation de 3 centrales solaires par an**

13e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

La lutte et l'adaptation au changement climatique dans le 13e arrondissement s'illustre déjà autour de nombreuses réalisations, **en matière rénovation thermique des bâtiments,** avec plus de 9 000 logements sociaux concernés par la rénovation énergétique depuis 2009 et 1 634 pris en charge par le dispositif Eco-rénovons Paris + depuis 2016, **et de végétalisation de l'espace public et des cours d'écoles** (890 arbres plantés depuis 2020 et 11 « cours Oasis » créées).

La mairie d'arrondissement porte une vision transverse de la transition écologique et agit ainsi sur divers leviers, que sont **le bâtiment, la végétalisation, la gestion des déchets et le développement des circuits courts, la promotion des mobilités douces, l'alimentation durable et la production d'énergie renouvelable.**

À la croisée de ces enjeux, la mairie d'arrondissement ambitionne notamment **d'accélérer la rénovation du parc social et des équipements publics**, telles que les écoles « jules ferriennes » et les crèches, afin d'éliminer les passoires thermiques et installer davantage d'équipements pour lutter contre les fortes températures (pergolas, rideaux occultant, fontaines rafraichissantes…), et ainsi en faire des **lieux refuges en cas de canicule.**

Elle porte également différents **projets de végétalisation** de places de quartier, de création et d'extension de jardins pour **étendre au maximum la couverture végétale de son territoire**, et au premier rang desquels se trouve l'extension du Parc de Choisy. Le développement de **points de collecte des déchets alimentaires, de projets autour de l'alimentation durable et de l'économie circulaire** (ouverture d'un laboratoire anti gaspi et de la manufacture Berlier) est aussi une de ses priorités.

Le 13e est particulièrement impliqué sur la réflexion et les actions pour construire la ville de demain. Il accueille en particulier le premier écoquartier parisien autour de la place de Rungis, et de nombreuses constructions réalisées en matériaux bio-sourcés. La dernière d'entre elles a été fabriquée en bois normand, transporté par la Seine, ce qui a permis de réduire considérablement son empreinte carbone.

Au-delà de ses actions opérationnelles, la Mairie du 13e entend **sensibiliser massivement sa population aux enjeux climatiques** et encourager les acteurs de son territoire à coopérer et porter des initiatives pour mieux anticiper les défis qui nous attendent.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- ÉNERGIE
- MOBILITÉ
- BÂTIMENTS
- BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION
- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT
- ALIMENTATION
- DÉCHETS

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

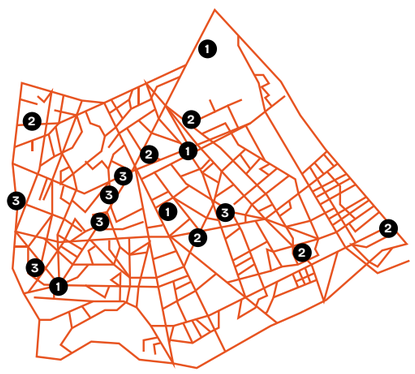

1 Étendre la couverture végétale du 13e arrondissement

Extension du parc de Choisy (création d'un grand jardin de 55 000m² comprenant les actuels Parc de Choisy, Centre Sportif Charles Moureu et la rue du même nom et végétalisation de la rue du Dr Magnan)
Végétalisation des places de Rungis et Nationale
Recréation et extension du square Marie Curie
Quartiers EVQ (embellir votre quartier)

2 Réaliser 3 cours Oasis par an dans les écoles de l'arrondissement

École élémentaire 47 Ivry A & B,
École élémentaire 40 Jenner,
École élémentaire Baudricourt,
École élémentaire Fagon (2024),
École élémentaire Arago et
École maternelle Patay (2025)

3 Poursuivre la rénovation thermique des logements sociaux

îlot Tolbiac Moulinet, à l'angle des rues du Moulinet et du Moulin des Près
27 rue de l'Amiral Mouchez
Groupe Blanqui-Jonas
11-17 rue Baptiste Renard, 3-9 rue Sthrau, 90-94 rue Nationale

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- Mettre en œuvre du Plan Vélo 2021-2026 dans le 13e arrondissement
- Réaliser la rénovation des équipements municipaux
- Développer l'aide et l'information aux copropriétaires sur la rénovation des bâtiments grâce au dispositif Éco-rénovons Paris +
- Informer sur le dispositif « CoprOasis »
- Développer les points de collecte des déchets, notamment alimentaires
- Créer de nouvelles « cours Oasis » dans les écoles et crèches
- Augmenter la part d'alimentation durable dans les écoles
- Créer de nouveaux espaces verts et agrandir les jardins existants
- Installer des fontaines à eau sur l'espace public et des brumisateurs dans les parcs et jardins
- Végétaliser l'espace public
- Sélectionner une flore adaptée aux conditions climatiques futures pour végétaliser le territoire
- Organiser une concertation pour réaménager et végétaliser la Place d'Italie
- Organiser des évènements de sensibilisation aux enjeux climatiques en ciblant prioritairement les jeunes et les quartiers prioritaires
- Poursuivre les expérimentations Urban Lab et pérenniser les solutions concluantes
- Apaisement de la circulation des cœurs de quartiers
- Étudier la faisabilité et les impacts d'une renaissance de la Bièvre dans le parc Kellerman
- Encourager les projets tournés vers le réemploi et le recyclage
- Développer une vision transverse
- (Ré)ouvrir des tronçons de la Petite Ceinture

14e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

La démarche de l'arrondissement s'illustre par une **transversalité marquée** sur l'ensemble des projets avec des objectifs multiples et complémentaires.

Les contributions ayant reçu le plus de soutien lors de la concertation sur la révision du plan climat sont relatives à l'extinction des lumières des commerces (42 soutiens), à l'abaissement de l'éclairage public (34 soutiens) et à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans les jardins (19 soutiens). La Mairie a à cœur de répondre à ces demandes amplifiées par la crise énergétique en disposant de moyens renforcés pour agir sur les nuisances lumineuses.

La MA14 porte également des projets ambitieux en lien avec le Plan Climat au sein de l'arrondissement en agissant aussi bien en interne qu'en externe : actions vers ses agents et vers ses administrés. Cette approche est déclinée sur le temps long au travers de projets structurants tels que le **réaménagement de la place Denfert-Rochereau** pour une place plus agréable, moins automobile, plus piétonne, mieux partagée et végétalisée qui permet des espaces de vie et de rencontre. La mise en sens unique de la rue d'Alésia qui a permis d'améliorer la qualité de l'air ou encore le **projet de forêt urbaine place de la Catalogne**. Approche qui s'inscrit également dans une démarche innovante avec, par exemple, des réflexions en cours pour permettre **l'utilisation des eaux de vidange annuelle des piscines pour nettoyer l'espace public.** La MA14, en partenariat avec la DCPA et le Service de l'énergie désire expérimenter la géothermie dans l'une de ses crèches de l'arrondissement. Sur la thématique plus spécifique des déchets, l'arrondissement déploie une démarche globale cherchant à **réduire à la source les déchets** par des actions de sensibilisation, à permettre une meilleure valorisation en multipliant les points de collecte et à développer un réseau d'acteurs engagés sur ce sujet capable de soutenir la dynamique locale.

Une réflexion continue est également portée au service du déploiement d'une **stratégie d'adaptation multiniveaux,** cherchant à activer les leviers de la sobriété et de l'efficacité.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- ÉNERGIE
- AIR
- BÂTIMENTS
- URBANISME
- ALIMENTATION
- DÉCHETS

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Valoriser l'Annexe de la mairie du 14e par des travaux de rénovation thermique et la pose de panneaux photovoltaïques et en faire un lieu dédié à la transition écologique**
   Rue Pierre Castagnou
2. **Réaliser la rénovation thermique des écoles**
   École Maternelle Rouvier, École élémentaire 20 Antoine Chantin, École Maternelle Maurice d'Ocagne
3. **Déployer la « charte des réhabilitations de la mairie du 14e » dans la continuité des travaux de rénovation plan climat des logements sociaux**
   Tout l'arrondissement
4. **Apaiser la circulation par une mise en sens unique**
   Rue d'Alésia
5. **Créer une forêt urbaine**
   Place de Catalogne
6. **Déployer des composteurs au sein des quartiers et en pied d'immeuble**
   Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires**
- **Atteindre 100 % d'alimentation durable dans les cantines scolaires d'ici 2027**
- **Expérimenter un projet de géothermie dans une crèche de l'arrondissement**
- **Étudier les toitures des bâtiments publics pouvant accueillir un projet Energiculteurs**
- **Expérimenter la récupération de l'eau des vidanges des piscines pour nettoyer les rues**
- **Veiller à la bonne application de la réglementation relative à la suppression des sacs plastiques sur les marchés**
- **Sortir du plastique à usage unique pour la vente à emporter et la livraison**
- **Poursuivre la création de la Zone d'Aménagement Concertée Saint-Vincent-de-Paul dans l'objectif de créer un quartier bioclimatique**
- **Accompagner la rénovation énergétique de 2000 logements du parc privé avec Eco-Rénovons Paris +**
- **Créer de nouvelles pistes cyclables en lien avec le Plan vélo**
- **Mettre en œuvre un nouveau plan de circulation pour réduire le transit et améliorer la qualité de l'air**
- **Améliorer la gestion et la récupération des eaux de pluie dans les parcs privés et publics**
- **Sensibiliser les hôteliers à la question du gaspillage de l'eau**
- **Faciliter la collecte des eaux pluviales dans le parc social et privé ainsi qu'au sein des jardins partagés**

15e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

La Mairie du 15e arrondissement cherche à mobiliser l'ensemble des leviers susceptibles d'accélérer ses stratégies d'adaptation et d'atténuation. Elle souhaite porter des projets ambitieux en lien avec le Plan Climat au sein de l'arrondissement. Cette approche est déclinée sur le temps long au travers de **projets structurants**, lancés il y a quelques années, tels que «**l'arc vert**» et la végétalisation de certains axes (boulevards Pasteur et de Vaugirard). Approche qui s'inscrit également dans un temps plus court au travers de projets, parfois pilotes, notamment dans les domaines de l'énergie – **éclairage public sobre et innovant**. Elle se donne les moyens d'agir en étant à l'initiative dans la recherche de **partenariats et de financements** (fond participatif de la Ville et fonds européens). De plus, l'activation de leviers de communication fait l'objet d'une attention particulière avec une diversification des canaux et une volonté d'informer les habitants pour maintenir la dynamique et la mobilisation.

La lutte et l'adaptation au changement climatique, dans le 15e arrondissement, s'illustrent au travers de projets de massification d'installation de récupérateurs d'eau dans les bâtiments publics, la volonté de déployer des projets de production d'énergie renouvelable ou encore la lutte contre les îlots de chaleur via la multiplication des espaces verts. Des projets qui seront accompagnés d'ici 2030 par la mairie et les différents partenaires identifiés.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- BÂTIMENTS
- BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION
- EAU
- ÉNERGIE

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Équiper 20 bâtiments municipaux en bacs récupérateurs d'eau de pluie pour arroser les végétaux et nettoyer les rues**
   Centre sportif Charles Rigoulot, Centre sportif Suzanne Lenglen, Parc Georges Brassens, Square Yvette Chauviré
2. **Équiper 10 bâtiments municipaux de panneaux solaires**
   Tout l'arrondissement
3. **Créer au moins un îlot de fraicheur au sein de chaque quartier de l'arrondissement**
   10 quartiers
4. **Végétaliser de manière significative**
   Petite Ceinture, Boulevard de Grenelle
5. **Raccorder 10 bâtiments par an au système de chauffage urbain pour accélérer la suppression du chauffage au fioul**
   Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Réaliser la rénovation thermique de 15 copropriétés de l'arrondissement**
- **Créer une halle alimentaire pour augmenter l'offre de produits locaux**
- **Équiper 10 rues de l'arrondissement en macadam anti îlots de chaleur**
- **Équiper chaque quartier d'une borne de recharge électrique pour les véhicules**
- **Équiper chaque conseil de quartier d'un nouveau point de collecte et sensibiliser au tri**
- **Organiser des campagnes de sensibilisation pour limiter le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires**
- **Sensibiliser les habitants à la qualité de l'air**
- **Réaliser le projet d'agriculture urbaine «ferme voisine»**
- **Équiper tout l'arrondissement d'éclairages intelligents**
- **Étudier les possibilités de nettoyer l'espace public avec l'eau des vidanges des piscines**

16e ARRONDISSEMENT

MAIRIE DU XVI

VISION & AMBITION

À travers chacune des trois thématiques prioritaires, la mairie du 16e arrondissement veut valoriser les différents éléments qui composent ses quartiers en adoptant des approches distinctes, telles qu'encourager l'initiative privée et établir un dialogue privilégié avec les quartiers plus populaires.

Le 16e arrondissement souhaite déployer des îlots de fraicheurs en massifiant la végétalisation à travers l'aménagements de l'espace public et **plus spécifiquement des abords de la Seine** dans un objectif de transformer un espace industrialisé en un espace dédié à un usage culturel et récréatif au profit des habitants.

De plus, le 16e exprime la volonté **d'accompagner les particuliers** au mieux en leur apportant davantage d'informations sur les moyens et les aides financières concernant la rénovation des bâtiments. L'arrondissement mettra au centre de cette action la question du **changement des chaudières au fioul.**

La mairie du 16e arrondissement souhaite également poursuivre sa démarche en faveur d'une alimentation locale avec la Caisse des écoles, en privilégiant le recours aux producteurs de l'Oise et d'Ile-de-France. Ces exigences sont d'ores et déjà inscrites dans le cahier des charges des cantines.

Enfin, elle souhaite se positionner comme un **acteur local de l'innovation**, à l'image du développement de la **station multimodale de logistique urbaine du pont de Grenelle, intégrant un projet d'avitaillement hydrogène.**

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT
- MOBILITÉ
- BÂTIMENTS

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Installer une station hydrogène et développer des bornes hydrogènes sur la plateforme multimodale**
   Pont de Grenelle
2. **Créer des îlots de fraicheur en maillant l'arrondissement de points d'eau, brumisateurs et fontaines**
   Tout l'arrondissement
3. **Accompagner les co-propriétés dans leur sortie du chauffage au fioul et les former à la qualité de l'air**
   Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Végétaliser et aménager les quais de Seine**
- **Végétaliser les toits plats des bâtiments publics**
- **Préserver et mettre en valeur la biodiversité du Bois de Boulogne**

17e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

Porteuse d'une ambition transversale, la mairie du 17e arrondissement identifie les thématiques prioritaires suivantes :

- La mobilité au travers la **conciliation de l'espace et la promotion de la mobilité douce** avec l'articulation de l'espace public dans l'intérêt de tous ;
- L'adaptation, avec la **rénovation thermique** du bâti et le développement des **îlots de fraicheur,** principalement grâce à la végétalisation ;
- **L'alimentation durable et locale**, notamment dans les cantines avec le développement des partenariats de proximité (IDF), des circuits courts sans intermédiaire et la prise en compte des enjeux dans la commande publique. L'arrondissement ambitionne de parvenir au « Zéro déchet » alimentation, notamment dans les écoles.
- **Les déchets,** à travers l'élimination du plastique à usage unique et l'économie circulaire, grâce au déploiement des recycleries et de l'implication citoyenne.

Concernant la thématique de l'énergie, l'arrondissement souhaite accompagner les habitants dans la transition énergétique et être exemplaire en matière de sobriété, notamment au niveau des équipements de proximité.

Enfin, l'arrondissement désire continuer à végétaliser massivement son territoire, en créant de nouveaux espaces verts (Square Pierre Demours) et en déployant la végétalisation potentielle de ses toitures.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- ALIMENTATION
- BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION
- DÉCHETS
- MOBILITÉ

MESURE EMBLÉMATIQUE LOCALISÉE

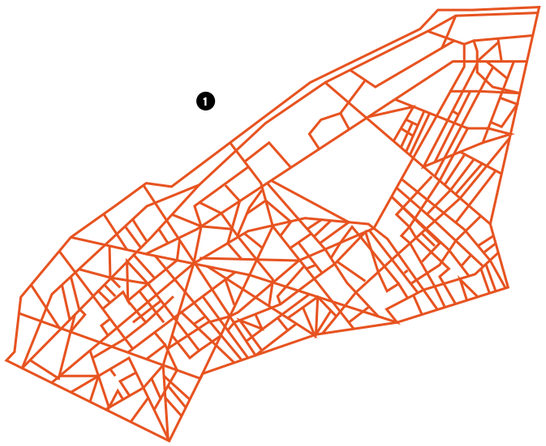

1 **Développer le volet transition écologique du programme « Ménage ton voisinage »**
Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024 | 2026 | 2028 | 2030

Créer une charte d'engagement pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les supermarchés

Pérenniser le forum des mobilités pour favoriser les mobilités douces

Massifier la trame verte dans tout l'arrondissement pour préserver la biodiversité

18e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

Le 18e arrondissement se caractérise par un fort dynamisme de la part des acteurs et des associations locales sur les enjeux climatiques, à l'image de la publication de l'Ecoplan du 18e : une démarche citoyenne originale mettant en lumière les initiatives écologiques de l'arrondissement. La mairie a complété cette offre par son propre Guide du Plan Climat, qui cartographie les ressources issues des politiques municipales pour agir, au quotidien, en faveur du climat et identifier les ressources d'adaptation au dérèglement climatique.

Alors que les grands objectifs centraux favorisent d'abord le déploiement des mobilités douces et de la végétalisation sur territoire parisien, la mairie du 18e reporte ses premières ambitions sur **l'alimentation** afin de permettre, notamment aux habitants des quartiers politiques de la Ville, d'accéder à une alimentation de qualité. Ainsi, la mairie engage une profonde **réforme de sa restauration scolaire** : remunicipalisation, création de nouvelles cuisines visant à leur décentralisation, approvisionnement de produits locaux et bio (notamment dans les crèches et les écoles), production des repas faits maison et en liaison chaude, livraison des repas au sein de chaque quartier en mobilités douces, poursuite de l'élaboration des menus avec les parents, etc. La mairie poursuit également sa **lutte contre l'usage du plastique et le gaspillage alimentaire,** et soutient les mobilisations solidaires en développant son offre de redistribution sur le territoire.

Concernant **l'urbanisme**, la mairie du 18e souhaite agir à l'échelle du quartier, et ainsi faire du dispositif « Embellir votre quartier » une pièce maîtresse de l'action climatique concertée entre services. Elle a également l'ambition de faire du quartier de la Porte de la Chapelle, un quartier pilote exemplaire avec un réaménagement déjà engagé sur la mobilité, la végétalisation et un accent sur la promotion du dispositif Eco-Rénovons Paris +.

Le 18e arrondissement s'est fixé, comme objectif prioritaire, le déploiement d'un Plan Climat dédié aux écoles en intégrant, en plus de la **rénovation énergétique** des établissements et de l'aménagement de cours oasis, la résistance aux vagues de chaleur et l'amélioration de la qualité de l'air, afin d'en faire des lieux refuges pour les enfants et l'ensemble des habitant·e·s du quartier.

Enfin, la mairie a mis en place un comité de pilotage local, afin de répondre à l'ambition d'exemplarité en matière de **consommation en eau et en énergie**. Le 18e arrondissement souhaite également travailler, aux côtés de l'Agence Parisienne du Climat, à l'identification des copropriétés chauffées au fioul, pour les accompagner dans leur transition énergétique vers des modes de chauffages plus écologiques. Plus largement, elle favorise le raccordement des nouveaux projets urbains au réseau de chaleur et le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

Concernant la **végétalisation**, la mairie renforce la couverture végétale de l'arrondissement par la création de nouveaux espaces verts sur différents projets d'aménagement, dont celui d'Ordener-Poissonniers qui comportera plus de 50 % de pleine terre et celui de la Chapelle Charbon, avec l'ajout de 2,5 hectares supplémentaires au parc actuel. La mairie souhaite, à court terme, végétaliser le toit de l'Arena, planter 179 arbres Porte de la Chapelle et ouvrir de nouveaux segments de la petite ceinture, dont 7 800m² dédiés à l'agriculture urbaine.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ALIMENTATION | URBANISME | BÂTIMENTS | BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION | ÉNERGIE

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Réformer la restauration scolaire pour développer une offre alimentaire durable**
   Collège Aimé Césaire
2. **Rénovation thermique**
   École primaire Charles Hermite, 4 Rue Charles Hermite
3. **Requalifier la porte de la Chapelle : réaménager la porte pour favoriser les mobilités douces et la végétalisation**
   Porte de la Chapelle et rue Marx Dormoy

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Ouvrir des épiceries solidaires à tarification sociale 2024-2026**
- **Déployer des panneaux photovoltaïques sur l'Arena et l'école rue des Poissoniers**
- **Créer un nouveau parc de 3 hectares**
- **Accéder à la nature et à l'agriculture urbaine avec l'ouverture de la Petite Ceinture**
- **Créer un label « Mon commerce responsable » et rendre visibles les commerçants responsables**
- **Publier un guide de bonnes pratiques dans les établissements scolaires pour déployer le Zéro Déchet**
- **Déployer le projet scolaire des Herbiers en herbe pour sensibiliser les enfants à la botanique**

19e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

Le 19e arrondissement se positionne au cœur de la transition énergétique locale par le déploiement de solutions de production d'énergie solaire sur les toitures et d'économie d'énergie notamment au travers de la **rénovation des bâtiments**. En parallèle, le 19e inscrit les **enjeux relatifs au « bien vivre ensemble »** comme déterminants, au travers d'ambitions partenariales publiques et/ou privées sur les thématiques des déchets, de l'économie circulaire ou encore de la mobilité. Enfin, la mairie d'arrondissement traduit, par le biais des thématiques secondaires (canicule-rafraichissement, air et biodiversité-végétalisation), une préoccupation relative à la santé de la population.

Par ailleurs, la mairie d'arrondissement porte une attention particulière dans les Quartiers Prioritaires de la Ville face à l'impact des fortes chaleurs. L'arrondissement défend **une justice sociale** se caractérisant par l'amélioration de l'accessibilité au handicap tout en accélérant son engagement en faveur de la transition énergétique. Parmi les projets emblématiques qui marqueront la transition écologique de l'arrondissement sur les prochaines années, se trouvent :

- La toiture biosolaire de l'îlot fertile ;
- La rénovation du conservatoire et de la médiathèque dont les travaux seront lancés à l'été afin d'assurer efficacité énergétique et confort thermique ;
- La rénovation thermique de la tour de la place des fêtes ;
- La Ferme du rail.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- ÉNERGIE
- BÂTIMENTS
- MOBILITÉ
- DÉCHETS

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Réaliser la rénovation thermique du conservatoire municipal**
   81 rue Armand Carrel
2. **Rénover la Piscine Mathis avec une réduction de 30 % de la consommation d'eau et d'énergie et une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 40 %**
   15 rue Mathis
3. **Rénover la Piscine Rouvet avec une réduction de 30% de la consommation d'eau et d'énergie et une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 40 %**
   1 rue Rouvet
4. **Réaliser la rénovation thermique des bâtiments de la Place des Fêtes**
   15 rue Henri Ribière

RÉALISATIONS À VENIR

2024 | 2026 | 2028 | 2030

Accélérer les petits travaux de rénovation et de végétalisation sur le territoire

Généraliser la gestion différenciée des espaces verts pour permettre l'infiltration de l'eau dans les sols

Réduire les déchets à la source en déployant la consigne avec une dizaine de commerçants

Diminuer la consommation d'énergie des équipements sportifs en remplaçant l'éclairage par des LED

Donner plus de place au vélo en ville : réduire la place de la voiture, augmenter le nombre de pistes cyclables et de bornes vélib, stationnements vélos

Adapter les bâtiments au réchauffement climatique en végétalisant les cours, toitures et façades

Limiter la production de déchets de chantier en encourageant la réutilisation de matériaux

20e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans le 20e arrondissement répondent à **trois orientations politiques phares :**

- Faire une transition juste socialement et territorialement : Notre empreinte carbone dépend directement de nos revenus. Or, le 20e reste l'arrondissement le plus modeste de Paris avec le 19e. Pour cette raison, la contribution de ses habitants à l'empreinte carbone parisienne n'est pas équivalente à celle des arrondissements les plus aisés. Si l'action de tous est nécessaire, les efforts financiers et les moyens d'accompagnement doivent prioritairement porter sur les populations les plus vulnérables. Pour ce faire, le 20e arrondissement est doté d'un tissu associatif particulièrement dynamique, quoi que fragile, sur lequel il peut compter pour relayer et amplifier l'effort collectif en faveur de la transition écologique. La mairie souhaite soutenir davantage les structures de l'ESS qui participent à une consommation plus durable, que ce soit sur le plan alimentaire ou de la réduction et valorisation des déchets.

- Devenir un arrondissement zéro-carbone : Contrairement à d'autres arrondissements dont la forme urbaine est plus figée, le 20e arrondissement reste un territoire en forte mutation. Cette transformation urbaine part de grands projets d'aménagement – qui doivent répondre aux enjeux du nouveau PLU bioclimatique — et se poursuit dans son tissu faubourien. Elle s'exprime également dans la pacification de l'espace public. Elle doit permettre une rénovation massive du bâti existant, s'accompagner d'une exemplarité des constructions neuves et ouvrir des opportunités pour développer la production locale d'énergie renouvelable. Pour relever ce défi, le 20e souhaite accélérer la rénovation du parc social (Plan Climat des bailleurs), des copropriétés privées (ERP+) et des équipements municipaux, tout en développant le réseau de chaleur urbain (CPCU) dans l'arrondissement, encore largement absent aujourd'hui.

- Devenir un arrondissement 50°C compatible : Deuxième arrondissement le plus peuplé de Paris, le 20e arrondissement est aussi l'un des plus populaires, avec 42 % de sa population issue des quartiers politiques de la ville. Or, les ménages les plus modestes sont aussi les plus exposés aux conséquences du changement climatique : plus souvent captifs de leur habitat, ils partent peu en vacances et n'ont nulle part où se « mettre au vert » en période de canicule. Dans sa transformation, le 20e doit continuer à développer des îlots de fraîcheur de proximité en prévision de ces vagues de chaleur de plus en plus longues, fortes et fréquentes, et au bénéfice des plus fragiles. Pour ce faire, la mairie ouvrira de nouveaux espaces et poursuivra la végétalisation dans le diffus, avec l'appui du PLUb. Elle mobilisera tous les leviers pour rafraîchir la ville (ombrières, fontaineries) et construire un véritable service public du froid pour en éviter des mésusages privés.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- ALIMENTATION
- ÉNERGIE
- CANICULE-RAFRAICHISSEMENT
- BIODIVERSITÉ - VÉGETALISATION
- MOBILITÉ

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISEES

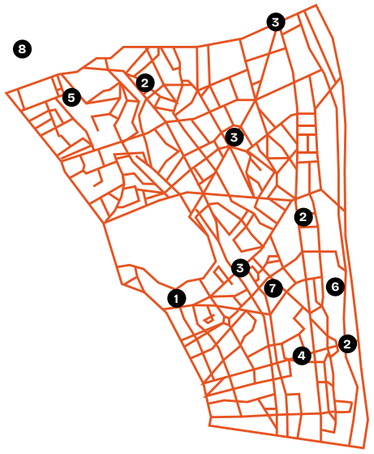

1. **Créer un territoire Zéro Déchet (Réunion - Saint-Blaise)**
   Secteur compris entre les rues de Bagnolet, Saint-Blaise, Vitruve et de la Réunion
2. **Accompagner financièrement les trois ressourceries de l'arrondissement**
   Place de la Porte de Montreuil, 50 Rue des Rigoles, 2 rue Louis Ganne
3. **Développer des réseaux cyclables et les infrastructures vélo sur l'ensemble de l'arrondissement en lien avec le Plan Vélo**
   Rue de Bagnolet, Avenue Gambetta, Porte des Lilas
4. **Créer un espace vert le long de la Petite Ceinture, dans la continuité du Jardin de la Gare de Charonne (surface totale finale : 3,5 ha)**
   Petite Ceinture du 20e entre la rue du Volga et le cours de Vincennes, parc de 3,5 ha
5. **Mettre en place le métier d'éco-gestionnaire du quartier**
   Quartier Belleville
6. **Créer un parc paysager et sportif Python-Duvernois de 3,5 ha**
   Parc Python-Duvernois
7. **Rénover l'ensemble du Square de la Salamandre au sein du quartier Saint-Blaise**
   Square de la Salamandre
8. **Accompagner les Energieculteurs pour la solarisation des toitures publiques et privées**
   Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

2024 — 2026 — 2028 — 2030

- **Transformer l'ex-hôtel Serpollet en hub alimentaire**
- **Développer le dispositif Parisculteurs et accompagner les liens entre les projets et les riverains**
- **Recenser et soutenir les acteurs du territoire proposant une offre alimentaire durable aux plus vulnérables**
- **Accompagner la rénovation thermique de 25 copropriétés via Eco-Rénovons Paris +**
- **Accélérer la rénovation thermique du parc social en commençant par 134 ensembles immobiliers**
- **Mettre en place un programme de rénovation des équipements municipaux**
- **Accompagner le déploiement du SLIME pour accélérer la lutte contre la précarité énergétique**
- **Développer le réseau de chaleur urbain dans le 20e**
- **Mettre en place un Contrat de Performance Energétique (CPE) dans 3 écoles**
- **Augmenter la performance de tri sélectif par l'installation de stations Trilib' et par un 3e jour de collecte des bacs jaunes**
- **Généraliser la collecte des déchets alimentaires et déchets verts**
- **Participer à l'expérimentation sur la collecte et la valorisation des couches usagées**
- **Mettre en place les Quartiers Moineaux (Réunion - Vitruve)**
- **Agrandir le jardin Paule Minck et le square Henri Karcher**
- **Créer deux nouveaux espaces verts**
- **Rouvrir la section Rue Florian - Flèche d'Or de la Petite Ceinture, en partenariat avec la SNCF**
- **Rénover les squares Cristino Garcia, de la Paix et de la Salamandre**
- **Reconvertir les fontaines Wallace en brumisateurs et installation de nouvelles fontaines, en partenariat avec Eau de Paris**
- **Mettre en place Embellir Votre Quartier**
  - Télégraphe - Pelleport - Saint-Fargeau
  - Réunion - Père Lachaise
  - Amandiers - Belleville
- **Créer 25 nouvelles cours Oasis sur l'ensemble de la mandature**
- **Déployer 5 nouvelles Rues aux Écoles**
- **Végétaliser le bâti municipal, en commençant par les établissements scolaires**
- **Faire connaître et déployer le dispositif Coproasis**
- **Végétaliser les grands axes**
- **Développer de nouvelles solutions de stationnement vélos sur les grands axes**

VILLE DE
PARIS

Conception graphique : KIBLIND Agence